

ABONNEMENT

**SAUMUR :**

Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	8

**Poste :**

Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . .	30
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 AOUT

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

### COMPLICATIONS INTERNATIONALES

En 1868, la guerre faillit éclater entre la France et la Prusse au sujet du Luxembourg. L'empereur Napoléon obtint que la Prusse retirerait ses troupes du grand-duché et que les fortifications fussent démolies.

C'était un succès diplomatique. La Prusse qui déjà nous menaçait d'une invasion dans le Nord, céda à nos injonctions, n'étant pas encore prête pour la guerre.

Aujourd'hui, le péril est plus grand que jamais.

La mort prochaine du roi de Hollande est déjà exploitée par M. de Bismarck, qui a toujours rêvé de s'emparer du Luxembourg et de la Hollande et d'étendre la puissance allemande jusqu'à la mer du Nord.

La Belgique elle-même est menacée d'être incorporée à l'Allemagne.

Ce n'est donc plus vers l'Est seulement que nous devons diriger nos regards. Le gouvernement français doit se préoccuper des intrigues allemandes dans le Nord.

Notre flotte, à un moment donné, pourrait rendre d'inappréciables services ; mais, hélas ! le misérable Ferry, instrument aveugle de M. de Bismarck, a, dans la guerre criminelle du Tonkin, mis hors d'usage la plus grande partie de notre flotte ; nos transports, nos cuirassés, exigent des travaux de réparation très coûteux, et après avoir englouti 600,000,000 au Tonkin, le gouvernement ne sait où se procurer les millions nécessaires réclamés par M. Barbey, ministre de la marine.

Et quand on pense que le grand criminel, M. Ferry, n'a échappé à une mise en accusation et à une condamnation que grâce à la commisération de quelques conservateurs !

\*\*

La direction de la sûreté générale est informée que des publications hostiles à la France, imprimées en langue italienne, sont, depuis un mois environ, répandues à profusion et à vil prix dans les départements limitrophes de la frontière et principalement dans les Alpes-Maritimes.

\*\*

### CE QUE COUTE LE TONKIN

On lit dans le Figaro :

« Le pays en arriverait-il un jour à savoir ce que lui coûte le Tonkin ? Peut-être ! Car on prétend que M. Flourens a la ferme intention de faire publier très prochainement dans le Journal officiel le budget complet du Tonkin.

« Ce document, dont on ne saurait contester la grande utilité, sera accompagné d'un rapport détaillé de M. Bibourd, notre résident général.

« La lecture de ce budget et de ce rapport permettrait enfin de se rendre un compte exact de la situation financière de notre nouvelle colonie. »

\*\*

Il importe de faire remarquer que les chefs les plus avérés de l'opportunisme, qui ont toujours le mot patriotisme à la bouche et, comme M. Spuller récemment à Rouen, invoquent sans cesse l'exemple de leurs pères, les ancêtres révolutionnaires de 1793, 1830 et 1848, n'ont pour la plupart pas une goutte de sang français dans les veines, et se sont fait, sur le tard, naturaliser Français, sans, pour la plupart, avoir été soumis à la conscription.

- Leur chef Gambetta était Génois ;
- Les Spuller sont Badois ;
- M. Steeg est Prussien ;
- M. de Héredia est Cubain ;
- M. Waddington est Anglais.

\*\*

### LES SUCCESSIONS COLLATÉRALES

Un projet de loi tendant à la suppression des successions collatérales a été déposé par un groupe de députés dans lequel figu-

rent MM. Clémenceau, Laguerre et Laisant.

Un frère n'héritera plus d'un frère, un neveu ne pourra plus recevoir l'héritage d'un oncle, à moins de donation ou de testament explicite. L'Etat sera substitué à la famille ; il confisquera les terres, les usines, les immeubles de toute nature, et il les vendra par petits lots que les acquéreurs devront, sous peine d'être dépossédés, faire valoir par eux-mêmes, et habiter.

On juge combien la résidence forcée et l'exploitation obligatoire faciliteront l'acquisition de ces nouveaux biens nationaux. Personne ne pourra acheter plus de cinq hectares de ces terres, et quiconque possèdera déjà cinq hectares ne sera pas admis à l'adjudication.

Quant aux établissements industriels que l'Etat s'appropriera, il les divisera aussi afin d'empêcher l'infâme capital de les acheter.

Les propriétés transmises par donation ou testament à des collatéraux ou à des personnes non parentes seront soumises aux mêmes servitudes, et si un avocat, résidant à Paris, vient à hériter d'une forêt dans les Ardennes, il devra, s'il ne veut pas encourir la déchéance, aller y établir son domicile ou en diriger tout au moins l'exploitation directe.

Voilà où en sont les législateurs républicains. Si ce projet grotesque venait à être adopté, un coup redoutable serait porté aux droits sacrés de la famille et de la propriété. Mais cette élucubration ne mérite pas une discussion sérieuse. Nous nous bornons à la signaler, en affirmant qu'elle n'a pas été rédigée à Charenton, comme plus d'un lecteur sera, sans doute, tenté de le croire.

LOUIS D'ARZANS.

\*\*

Voici la lettre que le général Boulanger vient d'adresser à ses témoins :

« Mes chers amis,

« Je viens de lire la lettre de M. Ferry à ses témoins. Cette lettre ne m'inspire qu'une réflexion: gravement injurié par M. Ferry, j'ai voulu un duel sérieux et non un duel

presque sans danger. L'opinion publique jugera entre celui qui insulte de loin un général et qui ne veut lui accorder qu'une réparation dérisoire, et moi qui ai entendu risquer ma vie pour venger mon honneur de soldat. »

\*\*

ALSACE-LORRAINE. — La Strassburger Post, parlant du duel Boulanger-Ferry, se livre aux réflexions suivantes :

« Dans toute cette affaire, Jules Ferry n'a pas joué un rôle bien heureux ; toutes ses expectations contre le général Boulanger étaient inutiles et exagérées.

« Sans doute, aucun homme raisonnable ne saurait en vouloir à un homme d'Etat, âgé de cinquante-cinq ans, d'avoir refusé la provocation du général qui est plus jeune. Dans ces sortes d'affaires, il y a une limite d'âge. Mais, du moment que M. Ferry acceptait, il devait aller jusqu'au bout.

« Au lieu de cela, il a d'abord hésité à nommer ses témoins, et quand il les eut désignés finalement, ceux-ci opposèrent à la partie adverse tant de difficultés qu'elle dut cesser les négociations.

« Quelle est maintenant l'excuse avancée par les amis de Ferry ? Ses témoins avaient le droit de refuser, attendu que le duel, en présence des conditions posées par le général Boulanger, pouvait avoir une issue sérieuse, ce qui ne répond ni à la fautille de l'offense, ni aux mœurs françaises.

« Cela est simplement ridicule ! »

(Agence libre.)

### L'INCIDENT D'EMBERMÉNIL

Nous avons annoncé que le préfet de Meurthe-et-Moselle avait pris un arrêté ordonnant la fermeture d'une fabrique de jouets allemands établie à Emberménil.

Cette fabrique était installée depuis six ans, sans autorisation, dans un rayon douanier où cette autorisation est nécessaire.

Le directeur de la fabrique d'Emberménil s'appelle Wissbach.

8 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## VAL-RÉGIS LA GRANDE

Par Claire DE CHANDENEUX

Le cœur de Marguerite était profondément serré. Elle ignorait absolument l'histoire de la lettre au notaire de Plougastel et, l'eût-elle apprise, le soupçon que le nom de Val-Régis y pût figurer ne lui serait même point venu.

Mais cet étranger avait paru rechercher sa présence, s'étonner de son existence et s'en réjouir à la fois. Elle avait vu ses yeux, pleins d'intelligence et de bonté, s'attacher avec intérêt sur elle, obscure et oubliée. Comment n'en serait-elle pas touchée et reconnaissante !

Il y avait eu quelque chose d'étrange dans le regard persistant de cet inconnu, regard éteint désormais !... Une flamme inexplicable y avait brillé, rapide, pour s'éteindre bientôt et se fondre en une expression toute paternelle. Elle sentait encore sur son front rayonner ce bon regard, et ce souvenir lui était doux : on l'avait si peu gâtée jusqu'alors !

Une immense pitié la courbait près du lit de ce mort sans nom, qui s'était un instant occupé d'elle, d'elle si accoutumée à l'abandon, et qui

gissait là, dans l'effarement général, comme un fardeau et un effroi pour tous.

En bas, il se fit un bruit plus accentué et bientôt la funèbre chambre fut envahie par de nouveaux personnages.

C'étaient des agents de police de Saint-Omer, qui n'avaient rien découvert, et un photographe envoyé par le commissaire pour prendre les traits du défunt en vue d'une identité si difficile à établir.

Le premier mouvement de Marguerite fut de fuir les tristes apprêts. Pourtant, une voix intime lui cria : « Reste !... Il n'a que toi ! » Et elle resta sans analyser davantage la compassion qui l'emportait dans son âme sur les indicibles répulsions de la mort.

L'opération photographique terminée, le médecin écrivit un rapport et émit l'avis que, vu l'état de la température en cette saison, et malgré l'attente encore déçue des renseignements demandés, l'inhumation eût lieu dès la matinée suivante.

Vers quatre heures, M<sup>lle</sup> Aure envoya un domestique prévenir Marguerite qu'elle l'attendait. La jeune fille fit une dernière prière et reprit à pas hâtifs le chemin de Val-Régis.

Sa terrible peur l'accueillit mal.

— Vous agissez avec une rare inconvenance ! lui dit-elle. Votre place est-elle dans une suberge, au chevet d'un inconnu ?

— Veiller les morts n'est-il pas un devoir chrétien ? balbutia Marguerite.

— J'aurais envoyé la femme de charge, si vous m'aviez prévenue ; mais vous avez un côté romanesque qui demandait, sans doute, à se satisfaire.

— Hélas ! il n'y a rien là de romanesque, Aure. J'ai cru bien faire. Pardonnez-moi si je me suis trompée... Je voudrais, pourtant...

— Que voudriez-vous encore ?

— Suivre demain matin le pauvre mort jusqu'au cimetière.

— Mais, ma chère, il n'a pas de famille.

— Je lui en servirais.

— Il n'a pas même de nom.

— Si : l'Abandonné !

— Ah ! ma pauvre Marguerite !... quelle bizarre enfant vous faites !... tantôt riense comme un pinson... tantôt plaintive comme une élégie.

— Vous aussi, Aure, vous vous attendrissez.

— Mais, non, je plains ce malheureux, voilà tout.

— Permettez-moi de faire un peu plus.

— Eh bien, à votre aise. Seulement, je vous prie de m'épargner les détails. Vous savez que ma sensibilité ne saurait les supporter.

Marguerite, heureuse de cette autorisation, se garda bien de prolonger un entretien qui semblait d'autant plus déplaire à M<sup>lle</sup> Aure qu'elle était absorbée dans la lecture d'un grimoire récemment

arrivé de Rennes à son adresse.

C'était une communication de son avocat touchant le procès, et quand le procès était en jeu, le cœur, l'esprit, les nerfs de M<sup>lle</sup> de Val-Régis se concentraient sur ce sujet brûlant avec une avidité prodigieuse.

Les nouvelles, d'ailleurs, n'étaient point trop rassurantes. Le comte Hercule de Val-Régis, lassant par ses absences-illimitées la patience de ses juges, ne serait pas attendu pour le prononcé de l'arrêt, mais le bruit courait au palais que ses prétentions pourraient bien recevoir, cette fois, une légitimation officielle.

M<sup>lle</sup> Aure se mit au lit avec une fièvre ardente. Dans la soirée, l'abbé Vitel vint lui communiquer une épreuve photographique du visage du défunt, afin de faire appel à ses souvenirs.

Elle ne voulut d'abord rien entendre ni rien voir, et fit répondre au curé de Racquinghem que le zèle qu'il déployait pour les morts lui faisait négliger la santé des vivants.

Il insista, parlant d'obligation de conscience et de devoir envers la société. C'était là une corde vibrante dans l'originalité de ce caractère. La corde rendit le son espéré.

— Voyons, qu'on me le montre ! J'en ferai une maladie ! dit-elle avec résignation.

Elle contempla la funèbre image et la renvoya bien vite, en déclarant qu'elle n'avait, de sa vie,

« Wissbach, dit un journal de Nancy, est né à Mayence. Après deux faillites successives dans la fabrication des poupées, l'une à Mayence, l'autre à Strasbourg, il s'établit une troisième fois à Strasbourg, rue de la Lanterne.

» Ses produits se vendirent assez facilement en France jusqu'au moment où les droits de douane sur les jouets allemands furent sensiblement élevés par nos tarifs.

» Dès lors, il résolut — pour conserver sa clientèle française — de venir s'installer au-delà de la frontière allemande, et il choisit comme emplacement le petit village d'Embermènil, qui — on le sait — se trouve à proximité du fort de Manoxviller.

» Ceci se passait en 1881.  
» La manufacture fut installée et dirigée par un des frères Wissbach, secondé par deux employés allemands très actifs et une centaine d'ouvriers de même origine, — tous Saxons.

» Tous les produits de matière première venaient d'Allemagne, — s'exonérant de la sorte du droit d'entrée qui frappe les ouvrages terminés, — et la fabrique allemande d'Embermènil prospéra ainsi, au détriment de nos fabriques françaises.

» A la suite de cet arrêté, nous savons que le directeur de cette fabrique, M. Wissbach, a été trouvé M. Puttkammer, secrétaire d'Etat du gouvernement d'Alsace-Lorraine, pour se plaindre de la mesure qui l'atteignait.

» M. Wissbach a déclaré à l'un de nos amis que, sur les conseils de son protecteur allemand, il allait à Paris, voir l'ambassadeur d'Allemagne, afin d'obtenir par voie diplomatique la réouverture de son usine.

» Et il ajoutait, d'après les propres déclarations à lui faites par M. Puttkammer, que si justice ne lui était pas rendue, aussitôt une dizaine de Français établis en Alsace-Lorraine seraient expulsés de même.

» D'autre part, nous apprenons que l'allemand Wissbach est allé trouver un des avocats du barreau de Nancy dans l'intention qu'il était de poursuivre devant les tribunaux français l'administration préfectorale.

» Cet avocat a refusé, sans vouloir entrer dans aucun détail, de prêter son concours à un sujet allemand dans une affaire de cette espèce.

On dirait, vraiment, à entendre les récriminations du Teuton Wissbach, que l'Allemagne a attendu jusqu'à ce jour pour expulser d'Alsace-Lorraine les Français qui lui déplaisent !

On n'a pas idée d'un pareil cynisme.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 août.

Le marché est toujours peu animé, les cours de nos rentes se maintiennent au niveau précédent : 3 0/0, 81.35 ; 4 1/2 0/0, 108.20.

L'action du Crédit foncier s'échange à 1.345. Les obligations foncières et communales ont un bon mouvement d'affaires, notamment celles des emprunts 1879 et 1880. Les Bons de la Presse sont bien tenus à 19 et 20.

La Société Générale se maintient solidement aux environs de 453.75. Les bilans mensuels

entrevu ce personnage, dont la distinction, elle le reconnaissait, ne pouvait être niée.

— Si c'est un aventurier, comme je le suppose, ajouta-t-elle, du moins est-il bien né. Nous ferons dire des messes à son intention et à celle de sa famille, que je crois plus à plaindre que lui.

Sur cette oraison funèbre, le curé se retira la conscience nette, ayant tout mis en œuvre, quoique sans succès, pour mener à bonne fin ses recherches.

Ce fut lui qui passa la seconde nuit près du corps avec cette simplicité dans l'effort et cette volonté dans l'abnégation qui sont le signe des âmes vraiment grandes.

— Vous êtes bien las. Voilà deux nuits sans sommeil. Prenez un peu de repos, monsieur le curé, lui disait Louise Boirelong, je vous remplacerai.

— Allez dormir, ma fille, répondit-il, et soyez demain alerte et de bonne grâce, comme votre mari le désire et comme vos clients ont coutume de vous voir. Il ne faut pas que votre charité vous fasse oublier vos devoirs d'intérieur.

Dès sept heures, la petite cloche grêle et perçante de Recquinghem réunissait les habitants devant l'auberge de Boirelong. Curiosité ou sympathie, tout le village suivit le mort à l'église et au cimetière. L'abbé Vitel dit la messe et ses larmes montèrent avec les prières, avec l'encens,

constatant l'excellente situation de la Société et font prévoir des cours plus élevés.

La Banque d'Escompte est demandée à 456. A la reprise des affaires ce titre sera un de ceux qui en profiteront le plus largement, les tendances étant vers le pair.

Les Dépôts et Comptes Courants sont sans changements à 600.

Nous remarquons dans le compte rendu de l'Abeille-Vie que cette compagnie a acheté pour 800.000 francs de nues-proprétés de valeurs en 1886. Ce chiffre important d'affaires ne nous étonne pas, car nous savons que cette Compagnie achète les nues-proprétés à des conditions particulièrement avantageuses.

L'action de Panama cote 360. Les demandes portent surtout sur les obligations du dernier emprunt 6 0/0 remboursables à 1.000 francs.

Le marché de nos chemins de fer est calme ; les obligations sont très fermes.

## Nouvelles militaires.

On lit dans le Progrès militaire :

Le Journal de la Marne exprime des regrets au sujet de la reproduction que nous venons de terminer des Observations du général L'Hotte sur les manœuvres du camp de Châlons en 1886.

Rassurons notre confrère de Châlons. C'est pour que les officiers tirent profit des principes judicieux émis en matière de conduite des opérations par le président du comité de l'arme, que le Ministre de la guerre a prescrit cette publication. Nous avons pour notre part cherché à répandre de notre mieux les enseignements d'un officier général que nous regardons comme le véritable professeur de la cavalerie française, de même que nous considérons le général de Galliffet comme le type accompli de l'entraîneur d'escadrons.

Les élèves de l'Ecole de Saint-Cyr ont quitté samedi matin l'Ecole spéciale militaire pour se rendre à Châlons.

Deux trains avaient été préparés pour ces huit cent cinquante voyageurs et pour les quatre-vingts chevaux affectés aux élèves de seconde année qui se destinent à Saumur.

Le général Tramond, commandant de l'Ecole, voulant tout surveiller par lui-même, est parti en même temps.

Pour la première fois depuis la guerre, les saint-cyriens sont envoyés au camp de Châlons. Ils devront faire des exercices de tir à grande distance et expérimenter le nouveau fusil de 8 millimètres.

Le voyage s'est effectué dans d'excellentes conditions.

A Châlons, les saint-cyriens sont campés dans les baraquements du camp.

Il importe de relever l'inexactitude singulière et absolue d'une information publiée par un grand nombre de journaux et d'après laquelle les ajournés des classes précédentes seraient compris dans l'appel des dispensés.

Les ajournés n'appartiennent nullement à l'armée et ne peuvent être l'objet d'une mesure quelconque tant qu'un conseil de revision n'a point statué à leur égard.

Le ministre de la guerre en Allemagne

vers Celui qui sait toutes choses, en faveur de celui dont on ne savait rien.

Le cercueil descendu dans la fosse, l'humble croix noire plantée dans la terre bénie, les paysans se retirèrent et Marguerite demeura seule dans le cimetière silencieux. Elle avait apporté quelques fleurs de son jardin, des héliotropes parfumés dont elle tressa pieusement une couronne.

Assise sur ses talons, de cette façon rustique et gracieuse que les jeunes filles des champs connaissent bien, elle assoupissait les tiges délicates dans ses doigts habiles en se disant avec mélancolie que si l'inconnu laissait une fille, l'orpheline eût agi comme elle, en mettant des fleurs sur la tombe et des prières au pied de Dieu.

Son travail achevé, elle suspendit la couronne aux bras de la croix, sema quelques poignées de feuilles vertes sur la terre et sortit du champ du repos.

Elle retrouva M<sup>lle</sup> Auro de fort méchant humeur à l'heure du déjeuner. La bèvre l'avait quittée, mais l'appétit n'était point revenu.

On l'avait contrainte à regarder des spectacles pénibles et à s'appesantir sur des sujets sombres : elle sentait que son impressionnabilité nerveuse en souffrirait longtemps.

Marguerite écoutait ses plaintes en silence, rêvant avec une vague satisfaction que sa couronne d'héliotropes parfumait la tombe sans nom.

vient de rendre un décret ordonnant l'adoption exclusive du diapason français dans toutes les musiques de l'armée.

Les changements nécessités par cette réforme devront être exécutés d'ici au 4<sup>e</sup> octobre dernier délai.

On nous affirme que les Compagnies des chemins de fer du Midi et de l'Orléans ont reçu du ministère de la guerre notification des tableaux de mobilisation du corps d'armée de Toulouse, avec injonction d'avoir à préparer leur matériel pour le 8 septembre.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### LE CARROUSEL

C'était hier la journée consacrée au carrousel de l'Ecole de cavalerie.

Le carrousel, est-il besoin de le rappeler, est de création essentiellement locale, comprenant une série d'exercices équestres longuement combinés, étudiés et exercés par des écuyers de premier ordre. C'est à ces hommes émérites qui se sont succédés depuis trois quarts de siècle que Saumur doit toute sa réputation.

Les années se sont écoulées, chacun y a apporté de son génie, modifiant les diverses parties du programme, augmentant les difficultés, et les faisant vaincre par les cavaliers sans que le spectateur s'en doutât.

Voilà pourquoi ces brillantes exercices ont acquis, tant en France que dans toute l'Europe, une réputation sans pareille. Chaque nation a eu en vue de créer quelque établissement analogue et a envoyé ceux de ses enfants, les mieux doués, pour se façonner aux leçons de nos grands maîtres en équitation et introduire chez eux leurs principes. Aussi les contrôleurs de l'Ecole portent-ils de grands noms belges, suisses, anglais, norvégiens, autrichiens, roumains, grecs, espagnols, etc. Jadis même il y a eu des sujets du roi Guillaume !

Aujourd'hui la science équestre de l'Ecole de cavalerie pénétrera dans l'Extrême-Orient, grâce à un jeune sujet japonais qui a suivi deux cours à l'Ecole de cavalerie et qui, pour la seconde fois, a pris part au carrousel et a montré la même solidité et la même vigueur que ses condisciples.

C'est donc à Saumur seulement que l'on vient se retremper dans l'art équestre sous l'œil des écuyers de nos jours qui ont conservé les traditions de leurs devanciers. Ce n'est qu'à Saumur encore que l'on peut véritablement admirer le vrai carrousel, composé uniquement d'officiers, si attrayant sous tous rapports, grâce à la variété des uniformes de tous les régiments et à la légèreté exceptionnelle de chevaux de sang et de demi-sang, scrupuleusement choisis pour le manège de Saumur.

M. le commandant de Piolant, qui est actuellement à la tête du manège, a su don-

Deux jours après, tout le village fut de nouveau mis en émoi par une seconde aventure, suite de la première, moins tragique, mais non moins étonnante.

On vit un jeune homme descendre d'une voiture de lousge que suivait une autre voiture longue, peinte en vert foncé, avec une capote de cabriolet sur le devant, qui trahissait les pompes funèbres à première vue.

Le tout s'arrêta devant la mairie. Le maire, qui était de retour depuis quelques heures, avait été mis au courant du décès mystérieux et ne douta pas que cette visite inattendue ne s'y rapportât.

Le jeune homme, en grand deuil, très froid, très peu causeur, se contenta de saluer le magistrat municipal et de lui exhiber des papiers en bonne forme, établissant l'identité du défunt, plus un permis d'exhumer de la préfecture du Pas-de-Calais.

(A suivre.)

### OCCASION EXCEPTIONNELLE

Vin blanc du pays, provenant d'une faille, à vendre, au comptant, à 20 francs l'hectolitre pris dans les magasins, quai de Limoges.

S'adresser à M. DOUZNEL, rue Saint-Jean, 28, Saumur.

ner au carrousel qu'il a préparé un charme tout particulier. Les figures étaient toutes nouvelles, et les allures auxquelles elles étaient exécutées paraissaient plus animées.

Les courses de bagues, têtes et javelots ont captivé les spectateurs, et les reprises nombreuses qui ont dû être faites sont une preuve de l'adresse, de la solidité et de la vigueur des concurrents.

Les heureux vainqueurs de ces joutes, rajeunies des tournois de la chevalerie, sont :

Pour les bagues, M. Pressoir, lieutenant au 13<sup>e</sup> dragons ;

Pour les têtes, M. de Chazelles, sous-lieutenant élève ;

Pour le javelot, M. de Lorient, sous-lieutenant élève.

Les exercices de haute école, par tout le personnel du manège, ont fait l'admiration de tous et valu les témoignages approbateurs des connaisseurs distingués qui occupaient la tribune d'honneur, parmi lesquels nous citerons les généraux Carrey de Bellemare, L'Hotte et d'Andigné.

Les sauteurs en liberté ont causé bien des émotions et excité des applaudissements chaleureux sur toutes les tribunes.

Le saut des haies qui a terminé la fête n'a pas moins été admiré. Chacun rendait hommage à la grâce, à la légèreté et à l'ensemble avec lesquels le chef et les élèves, vingt fois, ont franchi, toujours avec la même assurance, l'obstacle qui leur barrait le passage.

Chaque reprise du carrousel était annoncée par un coup de canon. Le signal en était donné instantanément par un signe conventionnel dû au perfectionnement de la télégraphie militaire.

Nous devons aussi des félicitations à la musique du 135<sup>e</sup> de ligne, qui n'a pas peu contribué à donner de l'entrain à la fête. Malheureusement le brouhaha de la foule, le mouvement des chevaux faisaient perdre beaucoup des morceaux d'harmonie exécutés par les artistes que dirige M. Elfrique.

Le coup d'œil de la sortie du carrousel a été, comme toujours, un spectacle qui n'a pas manqué de pittoresque ; toutes les fenêtres des rues Beaurepaire, d'Alsace, Saint-Nicolas et d'Orléans étaient garnies de spectateurs et de spectatrices pour assister au défilé de la foule qui a eu peine à sortir de l'enceinte de l'Ecole, malgré les dégagements spacieux et nombreux qui lui étaient offerts.

Nous devons des félicitations aux courageux spectateurs des tribunes de la ville qui ont tenu bon, pendant trois heures, sous les rayons d'un soleil sénégalien. On ne parle pas d'insolation ; tant mieux ! Mais l'administration municipale ne pourrait-elle pas se désintéresser quelque peu et disposer une toile au-dessus de la tête de ces milliers d'étrangers qui honorent chaque année la ville de leur présence ? Tous les contribuables applaudiraient à cette dépense dont beaucoup profiteraient également.

La fête de nuit donnée hier soir, au Square de l'Hôtel-de-Ville, a été des mieux réussies. Tous ceux qui avaient assisté au carrousel et avaient supporté sans sourcilier et non sans suer plus de trois heures de soleil, étaient heureux de venir respirer quelque peu l'air de la Loire, et circulaient autour du Square décoré avec le même luxe qu'aux jours du concours musical. Les guirlandes de lumière, les portiques en verres de couleur, les ballons lumineux dans les arbres produisaient le meilleur effet.

A ces charmes, la Musique municipale a su en ajouter d'autres. Malgré la fatigue que l'on éprouve par cette température torride, les jeunes artistes dirigés par M. Meyer, sont venus payer de leur personne et se sont principalement fait applaudir dans la grande fantaisie sur les Huguenots, celle de Faust et la polka, la Verre en main. Honneur aussi au bugle qui a si bien rendu la cavatine de Rossini.

Ce soir, les fêtes se termineront par un feu d'artifice tiré sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

### ECOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Par décision ministérielle du 4 août : M. Vincent, lieutenant adjoint au trésorier de l'Ecole d'application de cavalerie, a été désigné pour remplir les fonctions de trésorier de ladite Ecole.

M. Anselin, sous-lieutenant à la 5<sup>e</sup> compagnie de cavalerie de remonte, a été dési-

gné pour occuper l'emploi d'adjoint au trésorier de l'Ecole d'application de cavalerie.

#### COURSES DE TAUREAUX A SAUMUR

On parle de démarches faites, près de l'administration municipale de Saumur, par un entrepreneur de Bayonne, pour obtenir l'autorisation de donner dans notre ville une course de taureaux.

Nous attendrons la confirmation de cette nouvelle et la décision qu'aura prise l'administration pour en parler.

**ACCIDENT.** — Hier matin, vers onze heures, le sieur Eugène Cornilleau, employé chez M. Mabileau, huilier à Saumur, conduisait en ville, monté sur sa charrette, un chargement de noix.

A l'angle des rues du Prêche et des Pâiens, il s'aperçut qu'un sac glissait. Sans prendre soin d'arrêter, il voulut le remettre en place, mais il perdit l'équilibre et tomba on ne sait trop comment, retenu sans doute par ses effets.

Cornilleau eut assez de présence d'esprit pour se tenir les jambes en dehors des roues, mais la tête a été fortement contusionnée, toute la joue droite était en sang et le pavillon de l'oreille presque complètement détaché.

Le cheval a été arrêté par M. Depaing qui a fait entrer le blessé à son domicile rue du Prêche et s'est hâté d'aller chercher un docteur. M. Belime, médecin-major de l'Ecole de cavalerie, a fait un pansement qui a été fort long et aurait déclaré que sa situation était grave. Le malheureux Cornilleau n'a pu être transporté que vers trois heures du soir chez son beau-frère, rue de Poitiers.

Ce matin, son état était plus satisfaisant.

Encore un noyé ! Un petit garçon, âgé de 13 ans, sujet, paraît-il, à des attaques épileptiques, passait son temps à pêcher sur les bords du Thouet, non loin du vieux Bagneux.

On suppose qu'il a été pris d'une crise, l'enfant est tombé à l'eau et y a trouvé la mort faute de secours. Le Thouet est très profond en cet endroit.

#### Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime L'UNION SAUMUROISE

##### CONCOURS PUBLIC DE TIR

La Société « l'Union Saumuroise » a l'honneur d'offrir au public un grand concours de tir à la carabine et à l'arme de guerre, au siège social, 24 bis, rue des Boires, le dimanche 4 août 1887, de 1 heure à 6 heures de l'après-midi, et le lendemain 15, de 1 heure à 5 heures.

Les prix seront décernés le second jour, une demi-heure après les clôtures du concours.

Ces prix sont exposés dans la vitrine de M. Milon, libraire, rue d'Orléans, et comprennent :

Tir à la Carabine (distance 12 mètres).

- 1<sup>er</sup> Prix. — Terre cuite (Apollon).
- 2<sup>e</sup> Prix. — Canne à épée, monture argent.
- 3<sup>e</sup> Prix. — Pipe écume, offerte par M. Vinsonneau.
- 4<sup>e</sup> Prix. — Médaille dorée, grand module.
- 5<sup>e</sup> Prix. — Médaille dorée, grand module.
- 6<sup>e</sup> Prix. — Médaille argentée, grand module.
- 7<sup>e</sup> Prix. — Médaille argentée, grand module.
- 8<sup>e</sup> Prix. — Médaille de bronze.
- 9<sup>e</sup> Prix. — Médaille de bronze.

Tir à l'Arme de guerre (distance 30 mètres).

- 1<sup>er</sup> Prix. — Une paire fleurets, monture artistique.
- 2<sup>e</sup> Prix. — Service fumeur, terre cuite.
- 3<sup>e</sup> Prix. — Poignard, fourreau métal.
- 4<sup>e</sup> Prix. — Médaille dorée, grand module.
- 5<sup>e</sup> Prix. — Médaille dorée, grand module.
- 6<sup>e</sup> Prix. — Médaille argentée, grand module.
- 7<sup>e</sup> Prix. — Médaille argentée, grand module.
- 8<sup>e</sup> Prix. — Médaille de bronze.
- 9<sup>e</sup> Prix. — Médaille de bronze.

Prix du Carton, 1 fr. — 5 BILLES PAR CARTON.

Le président, D<sup>r</sup> PETON.

#### ANGERS.

Dimanche soir, vers huit heures, une rixe fort grave a éclaté entre militaires et civils, rue de Normandie.

Cinq pontonniers, un peu échauffés par la boisson, ont mis le sabre au poing et frappé plusieurs civils, et cela, dit-on, sans motif valable.

Deux hommes ont été grièvement atteints à la tête et au côté gauche. Ce sont les nommés Sabio Auguste, journalier, âgé de 35

ans, et Landelle, âgé de 32 ans, tous deux habitant rue de Normandie. L'état de ce dernier laisse peu d'espoir.

A la vue de ce qui se passait, une trentaine de citoyens se sont armés de bâtons et ont donné une chasse en règle aux pontonniers dont quatre furent saisis et enveloppés par la foule. Sans l'arrivée de la police on eût fait un mauvais parti à ces militaires ; déjà ont les serrait fortement à la gorge.

Voici les noms des coupables : Jambon Julien, 25 ans ; Arnaud Léonard, 24 ans ; Delbœuf Léon, 24 ans ; Prunier Louis, 24 ans. Le cinquième est resté inconnu.

(Journal de Maine-et-Loire.)

#### LA SÉCURITÉ DANS LES THÉÂTRES

Les Rouennais sont bien heureux ! On s'occupe, chez eux, d'assurer la sécurité dans les théâtres.

Notre confrère le *Nouvelliste* nous apprend, à ce sujet, que l'on a installé, dans le théâtre des Arts, 24 postes d'eau, qui sont munis chacun d'une lance avec ses accessoires et d'un robinet de puisage.

Ces postes sont ainsi répartis :

Pour la scène : 4 postes au niveau de la scène, aux quatre angles de celle-ci ; 4 au niveau du premier pont de service ; 2 au niveau du 2<sup>e</sup> pont ; 2 à l'étage intermédiaire, loges d'artistes, etc.

Dans la salle : 2 à l'étage de parterre ; 2 aux premières ; 2 aux secondes ; 2 aux troisièmes ; 2 aux quatrièmes ; 2 au-dessus de la coupole ; soit : 12 postes dans la salle.

Toutes les lances de ces postes sont en charge permanente, puisqu'elles sont alimentées par une conduite spéciale reliée à la grosse conduite du quai et à la conduite de la rue des Charrettes. Si, par extraordinaire, ces deux conduites se trouvaient en réparation au même moment, ce qu'il sera toujours aisé d'éviter, les lances seraient toujours alimentées dans une certaine mesure, puisqu'elles seront reliées aux réservoirs installés au-dessus du gril. Ces réservoirs, qui ont une capacité de 6,000 litres, sont toujours remplis.

Les postes d'eau qui viennent d'être énumérés sont placés à proximité des escaliers ou en dehors de la scène.

Le diamètre de la conduite d'eau passant près du théâtre est de 300 millimètres.

Sur cette conduite est branchée une canalisation de même diamètre, absolument indépendante de celle servant à l'alimentation du service des lances.

Après avoir pénétré dans les caves du bâtiment, dans l'axe de la façade postérieure, cette canalisation spéciale se divise, à droite et à gauche, en deux conduits de 216 millimètres allant rejoindre le pied des murs latéraux de la scène et s'arrêtant au milieu de la profondeur de celle-ci.

De l'extrémité de ces deux conduits horizontaux partent deux colonnes montantes, également de 216 millimètres de diamètre, qui franchissent la hauteur totale des trois dessous, de la scène et des cintres, pour ne s'arrêter que sous le gril auquel sont suspendus les toiles du fond, les plafonds et les frises.

Arrivés à ce niveau, les deux colonnes alimentant une grande couronne rectangulaire en fer tubulaire de 155 millimètres de diamètre qui, à son tour, distribue l'eau en pression dans une série de neuf conduits en fer de 85 millimètres disposés parallèlement au grand axe de l'édifice, c'est-à-dire en travers du sens des décorations et au-dessus de celles-ci.

A la hauteur du premier pont de service, un autre embranchement, pris sur les mêmes colonnes, se dirige vers la scène pour y alimenter encore une autre conduite passant horizontalement près de la tête du rideau en fer.

Toutes ces conduites en fer formant la couronne supérieure, les neuf traverses et la canalisation passant près du rideau, sont percées d'un très grand nombre de trous, suivant des axes déterminés, de manière à croiser les jets d'eau sur toute la surface de la scène et à les projeter sur les diverses décorations qu'elles dominent et aussi sur le rideau de tête, afin de l'empêcher de rougir.

Étant donnée la pression de l'eau à la hauteur du niveau du gril, les diamètres adoptés, et en tenant compte de la déperdition causée par les frottements dans les conduits, on peut estimer que le débit général de ces canalisations en fer percées de trous serait d'au moins 10,000 litres à la minute.

Cet ensemble de distribution d'eau est commandé par un double robinet-vanne placé sur la voie publique, d'où il se manœuvre en dehors du théâtre.

Une expérience de ces affaires a été faite ces

jours-ci ; elle a parfaitement réussi.

Les membres de la commission et un certain nombre d'autres personnes ont assisté aux essais « d'inondation de la salle ».

On avait baissé le rideau de fer (ce qui prouve qu'il y en a un), tendu des bâches sur la scène et on a fait fonctionner les conduites d'eau.

Pendant quelques minutes les assistants ont pu avoir l'illusion d'un véritable orage. Une pluie diluvienne est tombée des frises recouvrant les bâches d'une nappe liquide et mouillant le rideau qui, grâce à ce système, ne pourrait pas, même dans le cas d'un incendie violent, rougir et communiquer le feu à la salle.

Avec cela, si les spectateurs du théâtre des Arts sont jamais rôtis, c'est qu'ils l'auront bien voulu.

#### VARIÉTÉS

### La retraite du Colonel

NOUVELLE (1)

Il prenait sa retraite à midi, le colonel.

C'en était fait de sa vie militaire. Il avait soixante ans ; il fallait quitter l'armée et rentrer dans le civil. Adieu, le beau régiment ! adieu, le drapeau bien aimé ! adieu, les vaillants camarades, les brillants officiers, les frères d'armes, les amis des bons et mauvais temps ! adieu l'uniforme, les revues, les exercices du matin et du soir, et ces belles marches militaires, où le colonel, monté sur son cheval noir, portait si haut sa tête martiale, pour l'honneur et la dignité de la patrie !

Tout cela allait disparaître ; tout cela allait s'évanouir dans le passé !

Le dernier jour s'était levé... jour de supplice !

Le colonel n'avait plus que quelques heures à rester à la tête de son régiment, et ces heures devaient être celles de ses adieux à ses soldats, à ses enfants.

Il avait un instant pensé à s'enfuir, le vieux brave, à s'enfuir pour la première fois de sa vie, devant un ennemi d'un nouveau genre dont il prévoyait les coups : les marques d'affection, de vraie tendresse que lui témoignaient ses officiers et ses hommes en le quittant.

Mais non ! il devait faire son devoir jusqu'au bout.

Le colonel resta.

Dès le matin, il revêtit son plus bel uniforme, et appela sa femme pour lui mettre ses croix, comme à l'habitude, dans les grands jours.

Et quand elle eut fini d'attacher toutes ces décorations gagnées sur plus de dix champs de bataille, en Crimée, à l'Alma et à Malakoff ; au Mexique, à la Puebla ; en Italie, à Magenta et à Solferino ; en France, à Coulmiers et à Patay, le colonel la remercia d'un bon sourire, fit quelque pas, et se plaça devant la glace.

— Je ne suis pourtant pas usé, ma femme ! Regardez-moi. N'est-ce pas que j'aurais pu servir encore la France ?

Sa femme, retenant à grand peine une larme, jeta rapidement un coup d'œil sur le vaillant officier qu'elle avait épousé vingt-cinq ans auparavant, alors qu'il venait d'être nommé capitaine, et admira encore, comme au premier jour, sa tournure svelte et souple. Les cheveux avaient grisonné, mais comme la moustache était belle, l'air énergique, le regard vif et la jambe solide !

— Oui, mon ami, répondit-elle, vous auriez pu servir encore... mais avez-vous quelques regrets ?

— Non, ma femme ; j'ai fait mon devoir. A d'autres, maintenant.

Le colonel descendit au salon, se croyant fortifié et comme cuirassé contre les épreuves dont son cœur allait être abreuvé.

Au-dessus de sa tête, à la place d'honneur, entre deux trophées d'armes, était le drapeau qui devait, ce jour-là, passer en d'autres mains.

Il regarda d'abord le lieutenant-colonel, un vieil ami, qui vint l'embrasser en pleurant, comme un enfant ; puis les commandants, d'anciens braves, qui avaient déjà fait leurs preuves, et que le colonel serre avec effusion sur son cœur ; à leur suite, les autres officiers du régiment, capitaines, lieutenants et sous-lieutenants, auxquels le vaillant homme eut la force d'adresser de suprêmes conseils pleins de dignité, de patriotisme et de dévouement aux grandes idées militaires.

(1) Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Jusque-là, tout allait bien.

Mais voici qu'à onze heures, on entend au loin les sons d'une musique militaire... C'est le régiment qui vient saluer son chef pour la dernière fois et prendre le drapeau pour le remettre au nouveau colonel.

Le vieux militaire frissonne et s'appuie à la cheminée du salon. Les officiers sont partis pour aller commander leurs compagnies. Demeuré seul un instant, il ferme les poings pour dompter son émotion. Sa femme entre furtivement :

— Soyez brave, lui dit-elle en faisant effort pour sourire ! Il faut être courageux jusqu'au bout.

Le colonel entend la voix de ses officiers : le régiment est rangé, silencieux, sur la place. Il s'élançe, saisit le drapeau, sort du salon, saute en selle, et paraît à sa porte. Aussitôt les tambours battent aux champs, les clairons sonnent, la musique fait entendre la marche du régiment, puis l'officier qui doit prendre le drapeau s'avance...

Un silence se fait. Les soldats sont émus de perdre le chef qu'ils ont appris à aimer. Le colonel veut parler à ses enfants, il s'avance, mais il est vaincu par l'émotion, la voix reste dans sa gorge, et il ne peut que faire un geste d'adieu en remettant le drapeau.

Le régiment s'éloigne.

Tout est fini !

... A midi, après avoir remis le commandement à son successeur, conformément aux prescriptions militaires, le colonel rentre chez lui, quitte son uniforme, prend des vêtements civils, et tombe brisé dans son fauteuil, où il se laisse aller à la rêverie.

Il repasse en imagination toute sa carrière d'officier, en remontant dans le passé.

Il se voit lieutenant-colonel au 72<sup>e</sup> de ligne, commandant au 35<sup>e</sup>, capitaine au 55<sup>e</sup>, lieutenant au 25<sup>e</sup>, et, il y a déjà de longues années, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> chasseurs, en garnison à Bordeaux ! Oh ! comme il voudrait y être encore ! comme il était alors jeune, actif, enthousiaste, plein d'illusions généreuses !

Soudain, le colonel frémit de la tête aux pieds. Il se revoit, c'est bien lui, lui, sous-lieutenant aux chasseurs, qui entre au salon ! Même âge, même taille, même front portant l'espérance, même sourire, même énergie dans le regard, et qui plus est, même uniforme, ce bel uniforme de chasseurs !

C'est une vision, sans doute ! Le vieux colonel ne sait s'il rêve. Mais voici que le sous-lieutenant s'avance, ouvre les bras, et vient tomber sur sa poitrine.

Au même instant, la femme du colonel, qui se tenait cachée pour jouir de la surprise de son mari, s'élançe avec joie :

— C'est votre fils, mon ami, votre fils qui vient d'être nommé sous-lieutenant à votre ancien régiment... Comme vous il aimera la France ! Comme vous, il travaillera pour elle !

Le colonel, versant de douces larmes, embrasse son fils et sourit à sa femme.

Le vieux militaire était consolé !

CH. SAINT-MARTIN.

#### BOURSE DE PARIS

DU 8 AOUT 1887.

Rente 3 0/0	81 40
Rente 3 0/0 amortissable	84 15
Rente 4 1/2	108 40
Rente 4 1/2 (nouvelle)	108 15
Obligations du Trésor	305 **

#### AGENCE HAVAS

Le Conseil d'administration de la Société anonyme « Agence Havas » prévient Messieurs les actionnaires que, conformément aux résolutions prises dans l'Assemblée Générale du 22 juillet dernier, il sera payé, en échange du coupon n° 16, une somme de 23 fr. 50 (impôt à déduire) pour complément du dividende de l'exercice 1886. Ce paiement aura lieu à partir du 15 août, aux caisses de la Société Générale, 54 et 56, rue de Provence, à Paris, et dans ses succursales à Paris et en province.

#### CHANGEMENT DE DOMICILE

M. V. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste à PARIS, rue de Provence, 66, informe sa clientèle que son Cabinet de SAUMUR, actuellement rue Beaurepaire, est transféré rue Saint-Jean, n° 8, au premier (maison Grelet).

Le Cabinet est ouvert tous les jours, de 8 à 11 heures et de midi à 6 heures.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

# ACTUELLEMENT LES MAGASINS DU PRINTEMPS

SAUMUR — 20, Place Saint-Pierre — SAUMUR

## Vendent à Grand Rabais

TOUT CE QUI LEUR RESTE DE MARCHANDISES DE LA SAISON D'ÉTÉ

### GRANDES OCCASIONS

Aux Comptoirs des CONFECTIONS — des ROBES — des CHAPEAUX et des OMBRELLES

#### AVIS

L'importance Superficielle qui a été réservée à nos Ateliers dans nos Nouveaux Magasins, nous permet de donner une Extension Considérable à la Couture. — Aussi, dès maintenant, nous pouvons, sans porter le moindre préjudice à nos CRÉATIONS DE LUXE qui ont toujours fait notre Succès, établir des Robes et des Manteaux SUR MESURE, de la Coupe la plus Nouvelle, à des Prix à peine supérieurs à ceux des Articles vendus tout confectionnés.

Nous croyons avoir ainsi, par la Création de ces Ateliers Mixtes, résolu le problème de l'habillement sur mesure à Bon Marché.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

#### Vente de Chaussures

Aux enchères publiques,

PAR SUITE DE CESSATION DE COMMERCE

Le SAMEDI 13 AOUT 1887, et les samedis suivants, à une heure du soir, à Saumur, place du marché,

Il sera vendu :

Une grande quantité de chaussures pour hommes, femmes et enfants, comprenant souliers et brodequins de toutes sortes, bottines de différentes espèces, galoches, pantoufles, espadrilles et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

#### VENTE de VINS

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

Le MARDI 16 AOUT 1887, à une heure du soir, à Saumur, à la gare des marchandises du chemin de fer d'Orléans, il sera vendu 10 demi-muids de vin rouge.

Au comptant, plus 10 0/0.

#### A VENDRE

UNE

#### JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Neuillé près Saumur, à deux kilomètres de la gare du chemin de fer de l'Etat;

Comprenant :

1<sup>e</sup> Une BELLE MAISON d'habitation avec servitudes, remise, écurie, basse-cour;

Grande pelouse, canal d'eaux vives, pièce d'eau;

Belle avenue de tilleuls;

2<sup>e</sup> 4 hectares 30 centiares de prés et terres.

S'adresser à M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

#### A VENDRE A L'AMIABLE

Ensemble ou par lots,

UNE

#### Belle Propriété

DE RAPPORT & D'AGRÈMENT

Située à Panvigne, commune de Villebriant,

Comprenant : une maison d'habitation, avec vastes servitudes et jardins entourés de murs, et une ferme, le tout contenant 9 hectares 50 ares environ.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

I. UNE PROPRIÉTÉ, située au Vieux-Baigneur, au bord du Thouet, à l'abri des inondations.

Cette propriété comprend : maison d'habitation élevée sur cave voûtée, pressoir, buanderie, cave en roc, jardin bien planté d'arbres fruitiers, serre, le tout contenant environ 22 ares.

II. UN CLOS DE VIGNE, contenant 66 ares, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

#### Grande Maison

Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Pr. sies. (295)

#### A LOUER

En totalité ou par parties

#### ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M<sup>e</sup> veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

#### A VENDRE

Une TONNE pouvant couvrir sept barriques.

S'adresser rue d'Orléans, 67.

#### A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côtesaux à 80 et 100 francs la barrique;  
Vin rouge nouveau à 80 fr.;  
Vin rouge supérieur à 100 francs;  
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

APPRENTI de 16 ans est demandé à l'Épicerie Parisienne, rue d'Orléans.

#### Robes et Manteaux

#### M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> CHAUSSARD

Ancienne Coupeuse du Magasin du Printemps,

22, rue du Marché-Noir

À l'angle de la rue Dacier,

SAUMUR

M<sup>me</sup> CHAUSSARD a l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de créer une nouvelle Coupe de Corsage et de Jersey fort jolie et allant très bien.

Vu le nombreuse clientèle, M<sup>me</sup> CHAUSSARD peut faire dès maintenant des Costumes sur mesure depuis 35 fr. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, trouveront chez elle la Haute Nouveauté en Tissus pour Robes et Manteaux, la belle Lingerie pour Dames, le Corset, le Jupon-Tourneur, la Caoutchouc et le Costume d'Amazonne.

#### PLUS D'ESSAYAGE!

Il suffit d'envoyer un Corsage allant bien, avec la longueur de Jupe, devant et derrière.

#### EXÉCUTION SANS RETARD.

Secondée par une première ouvrière de Paris et un excellent personnel, M<sup>me</sup> CHAUSSARD peut exécuter toute commande dans les vingt-quatre heures, commande de deuil en dix heures.

On demande de suite de bonnes ouvrières pour Robes. (317)

**GUÉRISON CERTAINE**  
et RADICALE  
de toutes les  
Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS,  
Psoriasis, Acné, etc.;  
des PLAIES et  
ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Princes de la Science  
Le traitement ne dérange  
rien du travail; il est à  
la portée des petites bourses  
et, dès le deuxième jour, il produit  
une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIRMANO,  
MÉDECIN SPÉCIALISTE  
11, rue St-Léon, à MELUN (S.-O.)  
CONSULTATIONS GRATUITES  
par Correspondance



#### FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

#### SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

#### H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

#### SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 375 fr. net.

La même avec buffet grande taille... 440 fr. net.

#### SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

#### RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

#### LESSIVE-IRIS LE PAQUET

60c. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

SANS PALAIS  
NI CROCHETS

## DENTS

### Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODBT.

## CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

### Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez M. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. DHUY, 27, rue de la Tonnelle. (287)